

SOLUSCOPE Tél. : 33/(0).491.83.21.22
43, bd de la Barnière Fax : 33/(0).491.83.21.10
13010 Marseille

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation : Norm: **SOLUSCOPE P**
Code du produit: 1241000

Identification de la société/entreprise : Laboratoires ANIOS.
Pavé du Moulin.59260.LILLE - HELLEMES.FRANCE.
Tél : + 33 (0)3 20 67 67 67.
Fax :+ 33 (0)3 20 67 67 68.

Co-distribué par : SOLUSCOPE
43, bd de la Barnière - 13010 MARSEILLE - FRANCE
Tél : + 33 (0)4 91 83 21 22
Fax : +33 (0)4 91 83 21 10

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : **+44 12 35 470 054**

Société/Organisme: GMJ Phoenix

Utilisation de la substance/préparation : **Désinfection des endoscopes.**

S'utilise mélangé au SOLUSCOPE A (dilution extemporanée des deux produits par l'automate SOLUSCOPE).

2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives (présentes dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%) :

CAS	N°CE	N° Index	Nom Chimique	Concentration	Symbole	Phrases R
7722-84-1	231-765-0	008-003-00-9	PEROXYDE D'HYDROGENE	>=10.00% et <25.00%	C O	5-8-35-20/22
79-21-0	201-186-8	607-094-00-8	ACIDE PERACETIQUE	>=2.50% et <10.00%	C N O	7-10-20/21/22-35-50

Autres substances apportant un danger :

64-19-7	200-580-7	607-002-00-6	ACIDE ACETIQUE	>=10.00% et <25.00%	C	10-35
Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :				Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente		
Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :				Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente		
Autres composants :				Aucun		

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques spécifiques : Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce produit est classé : Comburant. Peut provoquer un incendie.

Autres risques : Risques d'effets corrosifs.
Risques d'effets nocifs avec des symptômes d'intoxication légère par ingestion.

Autres données : La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosive.
Risque de décomposition au contact de catalyseurs de décomposition, des alcalis, des agents réducteurs, des produits inflammables.
Le produit est un agent oxydant et réactif. Danger de décomposition sous l'action de l'échauffement, de la chaleur.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Rappel : une personne inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité.

En cas d'exposition par inhalation :	Eloigner le sujet du lieu d'exposition, et l'amener au grand air. En cas de manifestation de problèmes respiratoires (par exemple, forte toux) : Mettre la personne en position à moitié assise, le buste surélevé ; maintenir au chaud et dans un endroit calme. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de projections ou de contact avec les yeux :	Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Soins complémentaires à effectuer immédiatement dans une clinique ophtalmologique ou chez un ophtalmologiste. Poursuivre le rinçage jusqu'à la consultation médicale.
En cas de projections ou de contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé; ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyeur connu. Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.
En cas d'ingestion :	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin. En raison d'un dégagement de gaz et de la formation de mousse, risque de pénétration du produit dans les poumons (danger d'aspiration) en cas d'ingestion ou de vomissement.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner du feu toute matière inflammable.

En cas d'incendie, si cela est possible sans danger, mettre à l'écart les contenants exposés au feu et les stocker en lieu sûr, à l'écart de la chaleur.

Pulvériser de l'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

En cas d'incendie périphérique, danger de décomposition avec dégagement d'oxygène, favorisant la combustion.

Moyen d'extinction approprié : Jet d'eau vaporisée, mousse, poudre sèche et dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Composés organiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.
Combinaison complète de protection.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Tenir à l'écart les personnes non protégées. Mettre toutes les sources inflammables hors de danger et les tenir éloignées. Eviter d'inhaler les vapeurs.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. NE PAS fermer hermétiquement les récipients défectueux, fûts inclus (danger d'éclatement dû à la décomposition du produit).

Méthodes de nettoyage :	Neutraliser avec un décontaminant basique, par exemple solution aqueuse de carbonate de sodium, ou autre. En cas de souillure du sol, et après récupération du produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et non combustible, laver à grande eau la surface qui a été souillée. Si le déversement est important, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection. Ne PAS utiliser de textiles, de sciure de bois, des matières combustibles. Ne PAS réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour les faibles quantités, diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer.
-------------------------	---

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.	
Manipulation :	Produit d'usage externe - Ne pas avaler. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols, les brouillards de vaporisation. Fermer soigneusement le récipient après utilisation. Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Danger de surpression et d'éclatement en cas de décomposition dans des récipients fermés et dans des tuyauteries.
Prévention des incendies :	Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Conserver à l'écart des matières inflammables.
Equipements et procédures recommandés :	Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail. Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante. Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés. Assurer une bonne aération du local.
Equipements et procédures interdits :	Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Ne jamais ouvrir les emballages par pression.
Stockage :	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec. Ne pas dépasser la date de péremption indiquée sur l'emballage. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière et à l'écart des matières combustibles et des réducteurs (amines), acides, bases, composés de métaux lourds (accélérateurs, siccatifs, sels métalliques) Toujours transporter et stocker les récipients bien droit. Stockage sur sol résistant aux acides. Température de stockage conseillée : de +5°C à +25°C. Conserver hors de la portée des enfants.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE	
Mesures d'ordre technique :	S'assurer d'une bonne ventilation des locaux (Art. R. 232-5 à R. 235-14 / Code du travail). Les concentrations dans l'atmosphère du lieu de travail ne doivent pas dépasser les valeurs limites données dans les conditions normales d'utilisation.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:

France	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes:	TMP N°:
79-21-0	-	-	-	-	-	-
64-19-7	-	-	10	25	-	-
7722-84-1	1	1,5	-	-	-	-
Allemagne	Catégorie:	MAK-ppm:	MAK-mg/m3:	Notes:	Notes:	
79-21-0	-	-	-	3		
64-19-7	I	10	25	-		
7722-84-1	I	1	1,4	-		
ACGIH(TLV)	TWA-ppm:	TWA-mg/m3:	STEL-ppm:	STEL-mg/m3:	Notes:	Notes:
79-21-0	-	-	-	-	-	-
64-19-7	10	25	15	37	-	S
7722-84-1	1	1,4	-	-	-	-

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié, notamment masque universel de type ABEK.

Protection des mains : En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés (nitrile).

Les gants doivent être remplacés immédiatement si des signes de dégradation apparaissent.

Des gants en polychloroprène (CR, ou néoprène) sont conseillés pour les utilisations de longue durée.

Protection des yeux et du visage : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à la disposition du personnel des gants des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier un tablier et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques

MESURES D'HYGIENE : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains après toute manipulation.

Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité :	1.12
Caractère Acide-Base de la préparation :	Acide fort
Solubilité de la préparation dans l'eau :	Soluble
Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils :	non concerné
Etat Physique :	Liquide Fluide
Couleur :	Incolore
Odeur :	caractéristique de l'acide acétique
pH Produit pur :	< 2
pH du produit dilué (1% - eau déminéralisée)	2.9
Température d'auto-inflammation:	non précisé
Température de décomposition:	non précisé
Intervalle de température de fusion:	non précisé
Température moyenne de distillation des solvants contenus:	non précisé
Point d'éclair:	80°C
Autres données :	Agent d'oxydation. Comburant.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Cette préparation est réactive et pourrait provoquer un incendie.

Le produit est un agent oxydant et réactif. Danger de décomposition sous l'action de l'échauffement, de la chaleur.

La préparation est stable dans les conditions recommandées de stockage (cf. § 7).

Conditions à éviter :	Ne pas mélanger avec d'autres produits. Eviter toute exposition à la chaleur.
Matières à éviter :	Catalyseurs de décomposition, alcalis, agents réducteurs, fer, aciers galvanisés, aciers doux, métal non ferreux, aluminium : réaction dangereuse possible (décomposition du produit avec dégagement d'hydrogène et d'oxygène). Produits ou matières inflammables : réaction dangereuse possible (auto-inflammation). Solvants organiques : réaction dangereuse possible (risque d'explosion). Matériaux organiques : bois, papiers, graisses...
Produits de décomposition dangereux :	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal provoque des destructions tissulaires en moins de quatre heures.

En cas d'exposition par inhalation :	Mal de gorge, toux, haleine courte, insuffisance respiratoire L'inhalation peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Possibilité de formation d'un oedème pulmonaire toxique en cas de respiration prolongée du produit.
En cas d'ingestion :	Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
En cas de projections ou de contact avec la peau :	Irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
En cas de projections ou de contact avec les yeux :	Brûlures, caractérisées par une gêne ou une douleur, des clignements excessifs des yeux, un larmoiement et une rougeur, une enflure de la conjonctive.
Autres données :	Evaluation de l'effet irritant/corrosif sur la peau chez le lapin (OCDE 404) du mélange SOLUSCOPE P et A (solution aqueuse à 1.2% chacun) : La préparation apparaît non irritante pour la peau. Evaluation de l'effet irritant/corrosif aigu sur l'oeil chez le lapin (OCDE 405) du mélange SOLUSCOPE P et A (solution aqueuse à 1.2% chacun) : La préparation apparaît irritante pour les yeux.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Persistence et dégradabilité :	Ce produit se dégrade dans l'eau - décomposition en acide acétique, eau et oxygène. L'acide acétique est facilement biodégradable.
Écotoxicité :	La préparation contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques, en concentration inférieure au seuil entraînant sa classification.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les cours d'eau.

Ne pas déverser le produit en grande quantité (pur ou dilué) dans les égouts.

Déchets:	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
----------	--

Emballages souillés:	Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.
Dispositions locales:	La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).
Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 75/442/CEE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :	18 01 06 * produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions :	de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.									
UN3149 =	PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE, STABILISÉ avec acide(s), eau et pas plus de 5 % d'acide peroxyacétique									
ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Étiquette	Ident.	QL	Dispo.			
	5.1	OC1	II	5.1+8	58	LQ10	196-553			
IMDG	Classe	2°Étiq	Groupe	QL	FS	Dispo.				
	5.1	8	II	1 L	F-H,S-Q	196				
IATA	Classe	2°Étiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo			note
	5.1	8	II	501	1 L	506	5 L		A96	
	5.1	8	II	Y501	0.5 L	-	-		-	

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28 ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la Préparation :



Corrosif



Comburant

Contient du :	008-003-00-9	PEROXYDE D'HYDROGENE
	607-002-00-6	ACIDE ACETIQUE
	607-094-00-8	ACIDE PERACETIQUE

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

R 22	Nocif en cas d'ingestion
R 34	Provoque des brûlures
R 7	Peut provoquer un incendie
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S 45	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S 14	Conserver à l'écart des catalyseurs de décomposition, des alcalis, des agents réducteurs, des produits inflammables
S 3/7	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais
S 27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
S 2	Conserver hors de portée des enfants.

Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées (France)	(Pour Quantité, lire Quantité totale présente dans l'installation)
Comburantes	- en (Quantité \geq 200 t) => Régime A, S et Rayon d'affichage 6 km.
(Emploi ou stockage de substances ou préparation) : N°1200	- en (Quantité \geq 50 t) mais (Quantité < 200 t) => Régime A et Rayon d'affichage 3 km. - en (Quantité \geq 2 t) mais (Quantité < 50 t) => Régime D.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2 :

R 10	Inflammable.
R 20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R 20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R 35	Provoque de graves brûlures.
R 5	Très toxique pour les organismes aquatiques
R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 7	Peut provoquer un incendie.
R 8	Favorise l'inflammation des matières combustibles

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - <http://www.infodyne.fr> -